

On m'a parlé, récemment, d'un article, typiquement américain, paru dans un journal de San-Francisco; il y était affirmé qu'une belle blonde toute nue montée sur un cheval blanc dirigeait une bande de Doukhobors nus qui ont defilé dans la rue principale d'une de nos petites villes. Vous vous imaginez combien on exagère les désordres que commettent les Fils de la Liberté.

Le ministre est au courant. Les gens de ma région ont adressé des lettres et des résolutions au ministre de la Justice et au procureur général parce que ce problème, qui les inquiète depuis des années, s'est aggravé ces mois derniers. Les résolutions présentés par le Board of Trade de Trail et celui de Nelson, par l'Institut central des cultivateurs de West-Kootenay, ainsi que par l'Association des Boards of Trade de l'est de la Colombie-Britannique expriment bien l'opinion des gens de la région. Depuis des années, nos gens se sont montrés très patients à l'égard de ce problème. Quiconque a eu de ce problème une connaissance aussi intime que j'en ai moi-même eue depuis vingt-cinq ans se rendra compte que la patience dont la population de Kootenay-Ouest a fait preuve démontre qu'elle croit au règne de l'ordre public, qu'elle entend résoudre cet épineux problème conformément aux principes de l'ordre public. Voilà l'attitude de mes commettants. En quoi consiste l'attitude des Doukhobors qui respectent la loi? J'aimerais donner lecture d'une délibération qu'ils m'ont transmise dernièrement.

Délibération adoptée à une réunion d'un groupe de Doukhobors tenue à Trail (C.-B.), le 8^e jour de juin 1949, sous la présidence de M. Peter Konkin, le secrétaire étant M. William P. Reibin, au sujet du terrorisme dans la région de Kootenay.

Nous protestons contre toutes et chacune des allégations voulant que les Doukhobors en général soient responsables des actes de terrorisme commis dans nos établissements et aux alentours.

Nous subissons plus de torts directs que n'importe qui par suite des actes en question.

Au nom de la justice et de l'équité, nous exhortons les autorités à prendre les mesures nécessaires, afin que nous, citoyens paisibles et respectueux des lois, ne soyons pas tenus de vivre dans la terreur et d'endurer des traitements injustes et cruels de la part de ceux qui, par ignorance des faits, imputent le terrorisme à tous les Doukhobors.

Il n'est pas juste de tenir tous les Doukhobors responsables des actions criminelles du petit nombre. Nous demandons une enquête immédiate en vue de mettre à jour et d'appréhender les personnes responsables de ces attentats, sans souci de race, de couleur ni de croyance.

Nous réaffirmons notre foi en une vie laborieuse et paisible.

En voici une autre de la réunion générale de l'Union des communautés spirituelles du Christ, tenue le 14 avril. En termes analogues, elle prie instamment le ministre fédéral de la Justice et le procureur général de
[M. Diefenbaker.]

la Colombie-Britannique d'intervenir pour mettre fin à ces attentats, à ces incendies et à ce terrorisme.

Et d'abord, pourquoi cet état de choses se perpétue-t-il depuis des années? Je n'hésite pas à rendre responsable, en premier lieu, de la montée de ce terrorisme, de ces incendies, de ce mépris des lois, les gouvernements provinciaux qui se sont succédé en Colombie-Britannique.

Je n'entrerai pas ici dans les détails, mais je puis vous assurer que le problème doukhobor en Colombie-Britannique est assez mystérieux. Je n'hésite pas à affirmer qu'à mon avis,—avis que partagent un grand nombre de citoyens sérieux,—nous en sommes rendus là parce que les divers gouvernements de la Colombie-Britannique n'ont pas su tuer dans l'œuf, si je puis dire, cet ulcère social. Mes comparaisons sont un peu saugrenues, mais on comprendra bien ce que je veux dire.

Que vois-je? De nouvelles preuves de l'inaptitude du gouvernement provincial à saisir cette question et à se charger des responsabilités qui lui incombent. Nous vivons une époque troublée. Il faut que ceux qui occupent des emplois publics, que ceux qui représentent le public, tant en ce qui concerne cette question qu'en ce qui concerne toutes les autres questions d'intérêt général, soient disposés à se charger de leurs responsabilités. Je vois ici dans le *Sun* du 27 juin cette nouvelle de Victoria:

L'agitation des Doukhobors sent le rouge. Wismer dit que ces fanatiques seraient hostiles au Canada. Demande l'intervention d'Ottawa.

Et l'article continue:

Le procureur général Gordon Wismer déclarait hier à la radio qu'il soupçonne l'influence communiste parmi les "Fils de la Liberté" qui ont résisté aux lois de la Colombie-Britannique.

Je me crois justifié, dit-il, de prétendre que ces gens, d'origine russe, et dont plusieurs, bien que nés au Canada, ne parlent que le russe, sont poussés, à ce moment où la guerre froide se réchauffe tangiblement, par des motifs entièrement hostiles à leur pays d'adoption.

Leurs prétentions constantes qu'ils n'agissent ainsi que pour protester contre une troisième Grande Guerre,—quand ils essaient de saboter les trains et d'interrompre la transmission de l'énergie aux industries importantes en dynamitant les conduites,—ressemblent étrangement, pour les observateurs, à celles d'un autre groupe durant la dernière guerre, avant que la Russie y entre.

M. Wismer déclare nettement que c'est au gouvernement fédéral de résoudre le problème que présente l'agitation doukhobor. La Colombie-Britannique ne peut qu'arrêter les perturbateurs pour infraction à la loi; mais ses pouvoirs ne vont pas plus loin.

A son avis, c'est le gouvernement fédéral qui doit s'en occuper vu que c'est une question de sécurité, de sécurité nationale, et parlant une responsabilité de l'État.